

Décision modificative n°2 du 7 novembre 2011

Intervention d'ouverture de Pierre CAMANI Président du Conseil général, Sénateur de Lot-et-Garonne

Mesdames, Messieurs les Conseillers généraux,
Chers internautes,

Tout d'abord, quelques précisions sur le déroulement de notre session d'aujourd'hui. Après les interventions d'ouverture et le débat qui s'en suivra, le rapporteur du budget, M. CALMETTE, présentera la Décision Modificative n°2. Conformément au Règlement Intérieur, il nous faut dès à présent désigner un secrétaire de séance.

Désignation

Toujours conformément au Règlement Intérieur, je demande aux présidents de Groupes de bien vouloir transmettre au secrétariat de l'Assemblée leurs éventuels projets de motion.

Avant d'engager le débat, les traditionnelles annonces administratives :

Administration préfectorale

DEPART DE M. ERIC AZOULAY – ARRIVEE DE M. FRANÇOIS DRAPE - DIRECTEUR DE CABINET

Suite au départ de M. Eric AZOULAY à la Préfecture de région de Lille, en tant que secrétaire général adjoint, M. François DRAPE lui a succédé et a été nommé directeur de cabinet auprès de M. le Préfet de Lot-et-Garonne depuis le 19 septembre dernier.

Agé de 38 ans, M. DRAPE fait son entrée dans le corps préfectoral après avoir assumé différentes fonctions dont celles d'assistant parlementaire, de chargé de mission auprès des élus de l'Assemblée nationale ou de directeur de cabinet de M. Bernard ACCOYER, Président de l'Assemblée Nationale.

Inspection Académique

ARRIVEE DE MME LAURENCE ADELINÉ – INSPECTION ACADEMIQUE

Mme Sylvie LOISEAU ayant rejoint le Département de la Gironde pour occuper le poste de directrice générale de l'éducation, Mme Laurence ADELINÉ lui a succédé à la direction des services départementaux de l'Education Nationale de Lot-et-Garonne.

Mme ADELINÉ, inspectrice d'académie, a débuté son parcours professionnel auprès d'entreprises et banques du secteur privé avant de rejoindre l'Education Nationale, en tant qu'enseignante dans un lycée hôtelier de Nancy. Elle a ensuite occupé successivement les fonctions d'inspectrice en Guadeloupe, dans le Val d'Oise et à Versailles.

Administration départementale

DEPART DE MME SALMON-DALAS – ARRIVEE DE M. STEPHANE CAPOT

Mme SALMON DALAS ayant fait valoir ses droits à la retraite, M. Stéphane CAPOT lui a succédé à la Direction des archives départementales depuis le 10 octobre dernier.

Agé de 41 ans, M. CAPOT est titulaire d'un DEA (*Diplôme d'Etudes Approfondies*) d'histoire moderne, du CAPES (*Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement Secondaire*) d'histoire géographie et du diplôme de Conservateur du patrimoine, spécialité archives.

M. CAPOT a, tout d'abord, rejoint la Direction des Archives de France, avant d'être nommé d'une part, responsable du Musée de la Résistance et de la Déportation de Limoges et d'autre part, Directeur des Archives municipales de Limoges ; poste qu'il occupait depuis 1998.

Elections sénatoriales du 25 septembre 2011 :

Je me dois de rappeler que Henri TANDONNET, Maire de Moirax et Président de la communauté de communes du canton de Laplume en Bruilhois, et moi-même, avons été élus Sénateurs de Lot-et-Garonne.

Chers collègues, quatre mois seulement nous séparent de la session de Décision modificative n°1 et le contexte économique est toujours plus préoccupant.

Nous avons tous conscience de **l'extrême gravité de la situation dans laquelle se trouve notre pays en Europe, et l'Europe dans le monde**. Crise financière, crise budgétaire, crise économique, crise de confiance dans l'avenir, dans les institutions et leurs représentants. Mais également tensions sociales, délitement des solidarités, fragilisation des services publics, crise de l'Etat due, en grande partie, aux décisions de ce Gouvernement.

Les inquiétudes des Français se sont largement exprimées dans les urnes, comme dans la rue depuis plusieurs années. Il y a là un terreau de préoccupations essentiellement concentrées sur l'injustice et sur un sentiment d'abandon.

Le changement de majorité au Sénat en est un exemple. Ce basculement constitue une lourde sanction pour le Gouvernement et un rejet massif de sa politique de défiance envers les territoires et les collectivités locales.

Les élus locaux, les plus proches des citoyens, se sont fait les porte-voix de l'exaspération des Français et de leur profonde volonté de changement.

Partout en France, les territoires, **les collectivités locales font preuve d'une capacité d'adaptation et d'innovation extraordinaire**, déclinant localement de nouvelles formes de solidarité pour répondre aux défis du moment.

Elles ont favorisé l'aménagement du territoire, l'émergence de services publics de proximité, la réalisation d'indispensables infrastructures de communication et d'infrastructures économiques qui ont permis la création d'emplois.

Bien souvent, elles se sont substituées à la défaillance de l'Etat, notamment au cours des 5 dernières années ! En matière d'éducation, en matière de logement, en matière de sécurité publique, en matière de santé également.

Aujourd'hui, 75% de l'investissement public est le fait des seules collectivités locales !

La « République des territoires » est une force, une chance pour notre pays !

Malheureusement elle est sacrifiée par le Gouvernement ! Elle est combattue par un Président de la République pour qui elle apparaît comme un danger, alors qu'elle est pourtant essentielle au redressement de notre pays !

Il est urgent d'abroger la réforme territoriale, adoptée dans la douleur le 16 décembre 2010. Il est temps de lancer, dans la concertation un véritable acte III de la décentralisation, assurant l'autonomie financière et de gestion des collectivités, une péréquation bénéficiant aux territoires défavorisés. Il est temps de mettre en place un nouveau pacte de confiance et de développement entre l'État et les collectivités, une citoyenneté active, une présence garantie pour les services publics, un programme volontariste en matière de logement social et d'infrastructures de communication pour conforter le développement économique et l'accès à l'emploi.

Il ne faut laisser aucun territoire sur le bord de la route et nous devons refuser cette concurrence généralisée entre régions, départements, communes que le Gouvernement essaie d'imposer !

Mes chers collègues, ce constat et ces objectifs ne sont ni des slogans ni des postures démagogiques ; ils ont été partagés par l'ensemble des mes collègues Présidents de Conseils aux, toutes tendances politiques confondues, à l'occasion du Congrès de l'Assemblée des Départements de France qui s'est tenu récemment à Besançon.

Des départements dont l'action est essentielle à l'amélioration de la qualité de vie des habitants mais dont la situation financière demeure extrêmement délicate. En effet, si l'amélioration conjoncturelle des recettes perçues au titre des droits de mutation et les différents fonds de soutien et de péréquation mis en place ont pu permettre de boucler le budget 2011, **les fondements structurels de ces déséquilibres financiers sont toujours à l'œuvre.**

Le reste à charge pour les conseils généraux sur les trois allocations individuelles de solidarité (revenu de solidarité active, prestation de compensation du handicap et allocation personnalisée d'autonomie), ne cesse de progresser d'année en année. Il atteindra 6 milliards d'euros en 2011 au niveau national.

Pour le Département de Lot-et-Garonne, le reste à charge de ces allocations se chiffre pour la seule année 2011 **à près de 39,2 M€**, comme le rapport d'information nous l'indique ! (4,6 M€ pour la PCH ; 27,4M€ pour l'APA ; 7,4 M€ pour le RSA). Ce reste à charge (c'est-à-dire la différence entre la dépense assurée par le Département et la compensation de l'Etat) pour des dépenses sur lesquelles nous n'avons aucune prise représentait 6,4 millions d'euros en 2002 soit 3% du budget de fonctionnement, 17,7 millions d'euros en 2007 soit 7% du budget de fonctionnement et 39,2 millions d'euros en 2011 soit près de 14% de notre budget de fonctionnement.

La situation n'est tenable pour aucun département. Nous ne pourrions continuer sans que soit mis en œuvre un réel financement de ces allocations.

Dans ce contexte, l'annonce par le Premier Ministre du report de la réforme de l'autonomie et de la dépendance est une mauvaise nouvelle pour les départements qui vont devoir réduire leurs dépenses de fonctionnement mais aussi d'investissements et ainsi, contribuer à accentuer la récession qui frappe notre pays avec son cortège de chômage et de difficultés sociales.

De la même façon, **les 200 millions d'euros d'économies prévues dans la loi de finances pour 2012 sur le budget des collectivités territoriales** ne permettent pas d'envisager dans les meilleures conditions la préparation de leur budget pour l'année à venir.

Les collectivités ne refusent pas, dans une période de crise économique et financière particulièrement difficile, de participer à l'effort national, **mais elles demandent que le gouvernement s'engage à appliquer concrètement et totalement le moratoire sur les normes et que cet effort soit justement**

réparti ! Les collectivités locales demandent qu'une véritable péréquation soit mise en place en faveur des territoires les moins favorisés afin de leur permettre de continuer à assumer leurs politiques de proximité.

Aujourd'hui, nous entrons dans un nouveau cycle politique : **celui du débat national** et il est normal, légitime, voire utile me semble-t-il, que le Conseil général de Lot-et-Garonne s'y inscrive pleinement.

La dimension de la crise internationale nous oblige plus que jamais à **faire comprendre à nos concitoyens le sens de nos engagements et de nos actions**. Nous devons leur dire clairement notre stratégie, nos objectifs et les choix que nous faisons pour rétablir et assurer la cohésion sociale et la participation démocratique.

Nous avons en effet une responsabilité politique, avec un « grand P » : **celle de concilier vérité et espoir !**

Vérité sur la situation actuelle, notamment celle des **finances publiques**.

La situation des finances est bien connue. L'endettement de nos pays, en Europe ou dans le monde est d'une ampleur démesurée. Le déficit de l'Etat a dépassé 112 milliards d'euros en 2010, il atteindra encore près de 100 milliards d'euros en 2011. Les finances des collectivités locales sont malheureusement devenues les variables d'ajustements. Pire, l'Europe aussi semble faire ce même choix. Ainsi la BCE elle-même encourage les Etats à regarder du côté de leurs collectivités territoriales pour trouver des sources d'économie, au motif que nous ne serions pas de vrais responsables et de bons gestionnaires alors que nous appliquons depuis des années la règle d'or.

Je ne crois pas que ce soit au marché ou aux agences de notation de définir l'organisation territoriale de l'Europe et des Etats européens.

Mais aussi **Espoir**, car, mes chers collègues, **je pense qu'il existe des alternatives, des solutions**.

Nous pouvons faire d'autres choix, mais encore faut-il que ceux-ci soient expliqués à nos concitoyens. Parce que je suis animé d'un optimisme tranquille, parce que je constate, sur le terrain, la volonté de l'immense majorité de nos concitoyens, de nos entreprises de se battre pour faire face, parce que je ne crois à aucune fatalité, parce que je suis convaincu de l'intérêt de l'action publique pour changer les choses, je reste confiant en l'avenir.

Nous avons tous un rôle à jouer, à notre niveau, à l'image du Conseil général qui poursuit avec détermination son travail de modernisation du Lot-et-Garonne.

Nous serons ainsi amenés à examiner plusieurs dossiers importants à l'occasion de cette session.

Dans le domaine de l'économie, qui me tient particulièrement à cœur, vous le savez, nous présenterons des dossiers concernant des entreprises qui connaissent des difficultés et, à ce titre, nous nous prononcerons sur le projet d'octroi d'une avance remboursable à la SAS Xilofrance et sur la participation financière à la cellule de reclassement des salariés des Parquets Marty.

Je veux ici affirmer ma confiance dans ces entreprises qui possèdent des compétences et un savoir-faire reconnus. **La désindustrialisation n'est pas une fatalité mais elle est malheureusement bien souvent le résultat de la logique libérale qui sacrifie l'économie sur l'autel du « tout financier ».**

En Lot-et-Garonne, la conjoncture économique est difficile : le nombre de créations d'entreprises est en baisse, le nombre de jugements d'ouverture en redressement et liquidation judiciaires est en hausse, le département perd aussi des emplois salariés.

Malgré cela, la progression du nombre de demande d'emploi est inférieure aux taux aquitain et national.

Les entreprises lot-et-garonnaises maintiennent globalement leurs investissements, 171 millions d'euros soit une augmentation de 24,7 % par rapport aux investissements réalisés sur la même période en 2010.

Leur chiffre d'affaires est également en hausse, 3,3 Milliards d'euros soit une augmentation de 9,2 % par rapport au chiffre d'affaires réalisé sur la même période en 2010.

Dans le contexte que je viens de dépeindre, je veux rappeler que toutes les entreprises ne sont pas en difficultés. Nombreuses sont celles qui investissent et confortent le tissu industriel lot et garonnais dont le dynamisme est reconnu. Avec le soutien du Département, de la Région, des Chambres consulaires et des EPCI, de nombreux projets de création ou de développement d'entreprises voient le jour et nous donnent espoir dans l'avenir.

Sur les communes de Tonneins et Fauillet, le rachat des anciens bâtiments de la SEITA par Val de Garonne Agglomération offre des possibilités d'implantation et de développement à plusieurs entreprises.

La société RAPIDHOME, spécialisée dans l'aménagement de mobil homes, devrait créer 35 à 50 emplois sur trois ans.

La société ATN, filiale d'Access Industrie, devrait dans le cadre de son développement créer une dizaine d'emplois d'ici la fin 2011 et une centaine dans les 5 ans à venir.

Trois projets en cours de finalisation devraient créer une soixantaine d'emplois sur le même site.

La SAS BOALIA envisage la création d'un site industriel de production de maison à ossature bois sur la commune de Roquefort. Le projet prévoit la création de 56 emplois d'ici 2014 dont 30 en 2012.

La SARL AMBONATI frères à Aiguillon, spécialisée dans la fabrication industrielle de menuiserie en aluminium, se développe sur la zone de la Confluence à Damazan et devrait créer 30 emplois supplémentaires en complément d'un effectif d'une soixantaine aujourd'hui.

La SA GOUPIL industrie à Bourran conçoit et produit des véhicules électriques utilitaires sous la marque Goupil. Son développement est remarquable : 50 emplois en 2008, 100 aujourd'hui avec une perspective d'embauche de 50 salariés dans les 3 ans à venir.

La SA MGA à Villeneuve sur Lot, sous traitant aéronautique, qui emploie 40 salariés projette un investissement qui génèrera la création de 8 emplois supplémentaires.

La SAS MGP ASQUINI à Marmande, spécialisée dans la mécanique de précision pour le secteur aéronautique et spatial, a engagé des investissements qui vont générer 4 emplois supplémentaires en 2012.

La SAS FAVOLS à Bias, spécialisée dans la transformation et la conservation des fruits, prévoit des investissements et la création de 5 emplois.

La SARL COAXIS à Fauquierolles, spécialisée dans le service informatique de pointe auprès des industriels, va investir dans des serveurs supplémentaires et créer 7 emplois.

Enfin, METAL TEMPLE Aquitaine à Fumel, qui a traversé des difficultés majeures ces 10 dernières années, renoue avec les investissements avec des perspectives industrielles sérieuses et des créations d'emplois. L'effectif qui était tombé à 205 salariés en 2009 est aujourd'hui 243 CDI et 22 CAD.

Voilà, mes chers collègues, la longue liste des projets que nous suivons aujourd'hui, sans compter ceux, parfois d'importance, dont je ne vous parle pas tant qu'ils ne sont pas finalisés.

Dans le domaine agricole, après une large consultation des représentants des filières menée dans le cadre des Etats Généraux de l'agriculture, le Conseil général déterminera les grands axes de sa Nouvelle Politique Agricole à l'occasion d'une session extraordinaire le 21 novembre prochain.

Le printemps 2011, marqué par une sécheresse record accompagnée de fortes températures, a causé des dégâts irrémédiables pour les éleveurs en particulier. Le Conseil général a rapidement envisagé de débloquer une enveloppe exceptionnelle d'un montant de 300 000 €. Après concertation avec le Conseil régional d'Aquitaine, la Direction Départementale des Territoires et les professionnels, des modalités d'intervention ont été retenues cet été et vous seront présentées aujourd'hui.

Notre partenariat avec le Conseil Régional a permis de mobiliser au total près de **650 000 €** pour les éleveurs lot-et-garonnais et l'aide des collectivités **sera mandatée avant la fin de l'année**, alors qu'à cette même période, l'Etat ne sera toujours pas en mesure d'indiquer aux agriculteurs les montants précis d'indemnisation au titre des calamités agricoles

Nous prendrons également de nouvelles mesures pour soutenir la filière tabacole, très présente dans le département. Je rappelle que les interventions des collectivités permettent le versement des aides européennes qui sont conditionnées à des contreparties nationales que le Gouvernement refuse désormais de verser. Encore une fois, les collectivités pallient le désengagement de l'Etat et l'engagement des collectivités permettra ainsi de mobiliser près de 2.2 M€ pour le Lot-et-Garonne.

Nous devons également nous prononcer sur la révision du Plan Départemental d'Elimination des déchets Ménagers et Assimilés, révision qui doit réglementairement être achevée avant le 12 juillet 2013.

Le périmètre du plan sera quelque peu modifié afin de le transformer en Plan Départemental de Prévention et de Gestion des Déchets Non Dangereux. Jacques BILIRIT, Président du SMIVAL, nous fera à cette occasion un point d'ensemble sur le dossier.

Plusieurs dossiers démontrent de la volonté du Conseil général de s'impliquer en matière d'habitat et de logement.

Car il existe un véritable besoin et une réelle attente de la population dans ce domaine. La majorité assume en effet pleinement ses responsabilités en la matière depuis 2009.

Nous examinerons la proposition de création d'une éco-prime à la rénovation thermique du parc privé pour les propriétaires occupants, et l'actualisation de certains régimes visant à soutenir le logement social. Logement social qui, je le rappelle, fait l'objet de suppression de crédits du Gouvernement depuis 2 ans fragilisant de nombreux projets, notamment en zone rurale.

Je rappelle enfin que nous travaillons actuellement, comme le prévoit la loi, en partenariat avec la Préfecture et en concertation avec les collectivités locales, à l'élaboration d'un Plan Départemental de l'Habitat.

Comme nous nous y sommes engagés, nous dresserons **un premier bilan du Schéma Culturel un an après sa mise en place et nous procéderons à certains réajustements**. Cette démarche est significative de la méthode que je souhaite voir généraliser : définition d'actions dans la concertation - mise en œuvre - évaluation - actualisations éventuelles. C'est ainsi, me semble-t-il, que nous conduirons des politiques efficaces et utiles.

Nous ferons également un important point d'étape concernant **la politique départementale pour le soutien à la démographie médicale**.

Grâce à un travail partenarial, salué et reconnu au niveau national, un plan d'action a été élaboré pour assurer un maillage satisfaisant de professionnels de santé, et, comme vous pourrez le constater, ses mesures novatrices commencent à porter leurs fruits. Je tiens à remercier pour son implication le Vice-président en charge du dossier Joël HOCQUELET.

Dans le domaine touristique, le pré-bilan de la saison 2011 en Lot-et-Garonne annonce une saison estivale supérieure à celle de 2010, soutenue par la progression des clientèles françaises et étrangères, un très bon mois d'août et une belle arrière saison. Il faut noter aussi le succès croissant de la voie verte.

Pour conclure, **quelques mots sur notre politique en faveur de la mobilité et sur la mise en place des lignes Tidéo ainsi que sur le soutien au développement du transport à la demande.**

Les difficultés de mobilité à l'intérieur du Lot-et-Garonne ont été diagnostiquées comme faisant partie des principaux freins à l'activité économique, à l'emploi, tout en entraînant l'enclavement des certains territoires et l'isolement de certaines populations.

La majorité a travaillé à l'élaboration d'un véritable réseau-armature départemental de lignes régulières assurant le maillage de l'ensemble de notre territoire, tout en proposant aux intercommunalités le souhaitant, de co-financer du Transport à la Demande. Après 2 mois de fonctionnement, les lignes Tidéo, offrant une tarification unique et attractive, connaissent un réel engouement.

Nous ne pouvons que nous en réjouir et je féliciter en votre nom Patrick CASSANY pour avoir mené à bien cet important projet de la majorité départementale.

Voici les éléments d'introduction que je souhaitais évoquer devant vous, à l'occasion de l'ouverture de notre Décision Modificative dont les ajustements financiers sont assez limités et qui vous seront détaillé par Marcel CALMETTE.

Le Lot et Garonne, malgré un contexte de crise dispose d'atouts et des capacités pour les mobiliser et les valoriser. C'est ce à quoi la majorité s'emploie dans l'intérêt de tous.

Mes chers collègues, je vais donner la parole au nouveau président du groupe de l'opposition, M. Jean-Louis COSTES qui remplace Alain MERLY, qui lui-même avait remplacé M. GUENIN...

J'espère qu'il saura enfin mettre en place une opposition constructive. Une opposition doit être critique, c'est son rôle et pour tout dire, c'est vivifiant. Mais la critique ne doit pas se limiter à la phraséologie, aux bons mots que la presse retiendra. Je vous donne la parole.

Je vous remercie.